

## INFORMATION DE CIRCULATION

### SOIRÉE DU 14 JUILLET 2020

Compte tenu du contexte sanitaire et réglementaire actuel, et notamment de l'interdiction des rassemblements de plus de 5 000 personnes, le public ne pourra pas être accueilli autour de la Tour Eiffel pour le feu d'artifice traditionnel.

Le feu d'artifice sera retransmis en direct sur France 2. Par conséquent, en application d'un arrêté du Préfet de Police, une large zone d'exclusion sera mise en place afin de prévenir tout éventuel attroupement de personnes et d'assurer la sécurité du feu.

**À compter de 19h00, seuls les riverains et résidents seront autorisés à accéder à leur domicile** au sein d'une large zone s'étendant du pont de Grenelle jusqu'au pont de l'Alma, englobant les abords du Champ-de-Mars et du site du Trocadéro

**Il vous sera donc demandé de présenter un justificatif de domicile pour entrer dans ce périmètre où se trouve votre domicile, y compris le cas échéant pour vos invités.**

Des restrictions d'accès seront par ailleurs mises en œuvre dès 11h sur le Champ-de-Mars et à compter de 16h autour du site de Trocadéro et sur le pont d'Iéna. Plusieurs stations de métro seront fermées à cette occasion. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [ratp.fr](http://ratp.fr).

